



## PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2025

Commune de Chennevières-lès-Louvres

Par suite d'une convocation en date du 06 mai 2025, les membres composant le conseil municipal de la commune de Chennevières-lès-Louvres se sont réunis en date du 15 mai 2025, à Chennevières-lès-Louvres à 20 heures, sous la présidence de M. Eric **PLASMANS**, maire de la commune.

La convocation a été affichée le 06 mai 2025.

Membres présents : M. Eric **PLASMANS**, M. Daniel **MONDET**, Mme Joséphine **DELMOTTE**, Mme Martine **BAYON**, M. Maurice **DOBBELS**, M. Aurélien **DEVIENCE**, Mme Marie **EVRARD**, Mme Christelle **SEGUIN**, M. Lionel **MOROSINI**, M. Frédéric **CHENE**, M. Désiré Cyrille **STEPHAN** lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres absents excusés ayant donné mandat de vote :

Membres absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné Mme **DELMOTTE** Joséphine, pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Ouverture de séance** : 20h20.

Le procès-verbal de la séance du 17 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- 1) **Devis Metro éléments cuisine école**
- 2) **Intrusions et nuisances nocturne sur le city stade**

### Devis Metro éléments cuisine école

Monsieur le Maire fait part su devis établi par Metro à Saint Maximin pour équiper la nouvelle cuisine de la cantine scolaire.

Après plusieurs réunions et plans pour faire le choix des éléments de la disposition de la future cuisine, l'entreprise Metro a établi le devis suivant :

- Four de remise et de maintien en température de 10 niveaux avec support.
- Lave-vaisselle avec casier assiettes et panier à couverts et réhausse.
- Adoucisseur.

- Plonge avec 2 bacs et égouttoir.
- Poubelle 60 litres.
- 2 armoires réfrigérées.
- Chariot de service 5 niveaux.
- Meuble inox avec dossier avec portes coulissantes.
- Douchette mitigeur.
- Table du chef.
- Meuble bas avec portes coulissantes.
- Table adossée avec étagère.
- Plaque chauffante.
- Plaque induction

Pour un montant de 16 443.35 € HT soit un total 19 732.02 €

Après avoir entendu l'exposé,

- ⇒ **DÉCIDE** de retenir le devis de l'entreprise Metro pour un montant de 19 732.02 €.
- ⇒ **AUTORISE** le Maire à signer le devis.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :**  
**POUR : 11                      CONTRE : 00                      ABSTENTION : 00**

### Intrusions et nuisances nocturne sur le city stade

Rapport sur l'utilisation du city stade, plusieurs faits à déplorer :

- Occupation par des jeunes adultes venant d'autres communes et qui chassent les enfants de Chennevières.
- Utilisation nocturne de l'espace de jeux parfois très tard dans la nuit.
- Des pique-niques et barbecue ont été constatés sur le parking.

Le conseil municipal rappelle que :

- Le règlement prévoit que les enfants de la commune sont prioritaires sur le city stade, en tout état de cause ils ne peuvent être chassés par d'autres lorsqu'ils utilisent l'espace.
- Le règlement prévoit l'interdiction des jeux au-delà de 22h00 quel que soit le jour.
- Les pique-niques et barbecue sont interdits sur les aires de jeu, le parking et le terrain de football.

Après avoir entendu l'exposé,

- ⇒ **DÉCIDE** d'établir un nouvel arrêté règlementant l'accès et l'utilisation du city stade.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :**  
**POUR : 11                      CONTRE : 00                      ABSTENTION : 00**

La séance est levée à 22h10.

**Fait à Chennevières-lès-Louvres,  
Le 20 mai 2025.**

Le Maire,  
**Eric PLASMANS**



2<sup>ème</sup> adjointe, secrétaire de séance  
**Joséphine DELMOTTE**